

Poursuite de la hausse des encours de PEA en 2024

Après la nette reprise des encours PEA observée en 2023 (pour mémoire, de 101 milliards d'euros à 112,7 milliards), ces derniers ont encore augmenté en 2024 mais dans des proportions moindres avec un encours total de 114 Mds, et ce, malgré la légère baisse des indices boursiers (pour rappel, l'indice CAC 40 avait fortement augmenté en 2023 de 16,5 % alors qu'il a baissé de 2,15 % en 2024). Les encours PEA-PME ont, eux aussi, encore progressé en 2024 avec une hausse relative plus marquée de 10 % soit 2,9 Mds.

La dynamique des dépôts espèces pour les PEA s'inscrit en baisse pour 2024 (-2,5 milliards, de 16,4 milliards à 14 milliards) ; s'agissant des PEA-PME, les dépôts espèces diminuent de près de 50 millions pour s'établir à 641 millions en 2024.

Les versements et les retraits en espèce s'équilibrent à peu près sur 2024 pour les deux types de PEA. À l'inverse de la tendance des deux derniers exercices, les versements en espèces sur les comptes PEA repartent assez nettement à la hausse (+ 70 % soit 3 milliards d'apport supplémentaire) pour se situer à fin 2024 à 7,5 milliards. Dans une moindre mesure, les versements sur les comptes PEA-PME progressent également cette année passant de 337 millions à 390 millions. Dans les deux cas, ces versements se portent en majorité sur des comptes de moins de 5 ans d'ancienneté avec toutefois environ 1/3 sur des comptes PEA de plus de 8 ans d'ancienneté.

Les retraits en espèces se poursuivent avec une légère augmentations (7,3 milliards en 2024 après 6,8 milliards pour les comptes PEA et 372 millions après 310 millions pour les PEA-PME).

L'encours moyen par plan se réduit quelque peu sur les comptes PEA, passant à 15 660 €, la hausse des encours s'expliquant par la hausse de plus de 4% du nombre de plans. Ce nombre dépasse les 7,2 Millions à fin 2024, malgré une légère augmentation du nombre de comptes clos (la progression de ces derniers durant la période étant compensée par l'ouverture de nouveaux comptes). En ce qui concerne les comptes PEA-PME, l'encours moyen est de l'ordre de 10 000€ sur l'exercice.

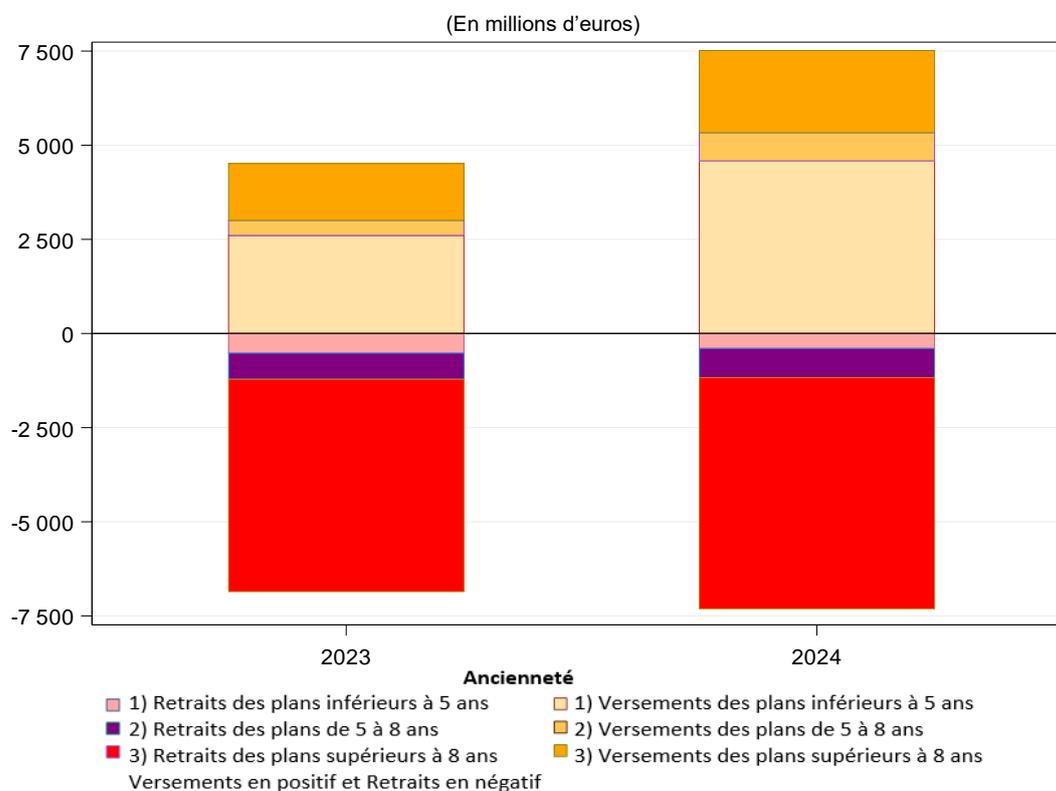
Enfin, même si une légère baisse est observée sur les actions cotées, les PEA et PEA-PME restent très majoritairement investis en actions cotées et non cotées avec environ 70% de l'encours total à fin 2024. Ce sont toujours les titres français, avec respectivement 89% et 96% des encours des comptes-titres PEA et PEA-PME tous instruments confondus, qui demeurent prépondérants.



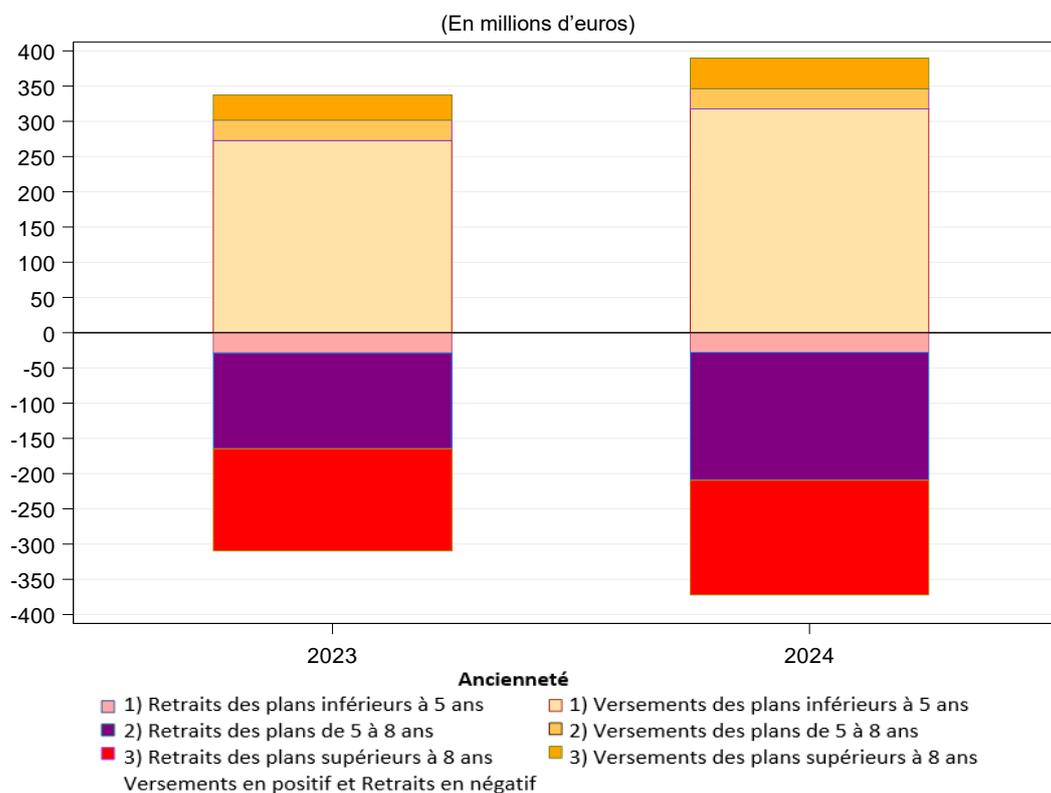
	PEA		PEA-PME	
	2023	2024	2023	2024
Composition au 31 décembre				
Encours titres en millions euro	112 674	114 059	2 657	2 935
Montant Dépôts (espèces) en millions euro	16 444	14 012	709	641
Versements (espèces) en millions euro	4 514	7 515	337	390
Retraits (espèces) en millions euro	6 856	7 312	310	372
Encours titres moyen en euro, par plan	16 128	15 660	9 818	10 084
Nombre de plans en fin d'année	6 986 282	7 283 376	270 631	291 045
<i>Dont Nombre de comptes titre</i>	5 236 241	5 396 052	118 474	129 772
Nombre de plans clos au cours d'année	317 224	328 525	12 974	15 118
<i>Dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans</i>	113 440	115 230	5 842	7 006

Source : enquête annuelle sur les PEA et PEA-PME

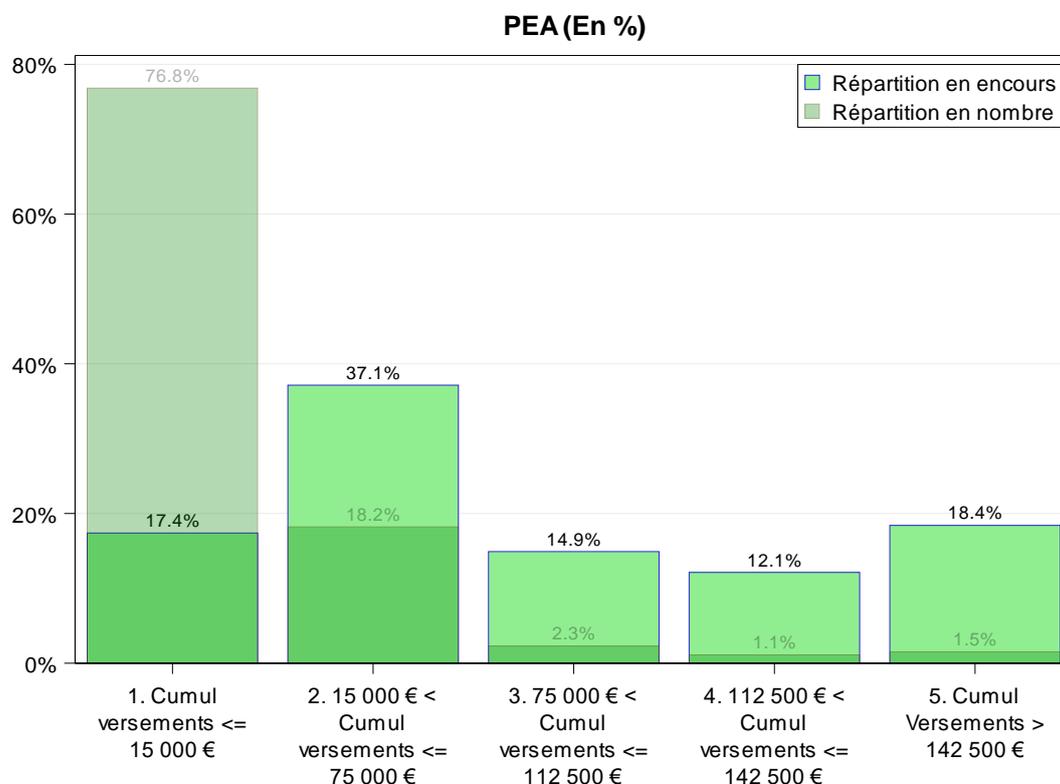
Versements et retraits espèces des PEA



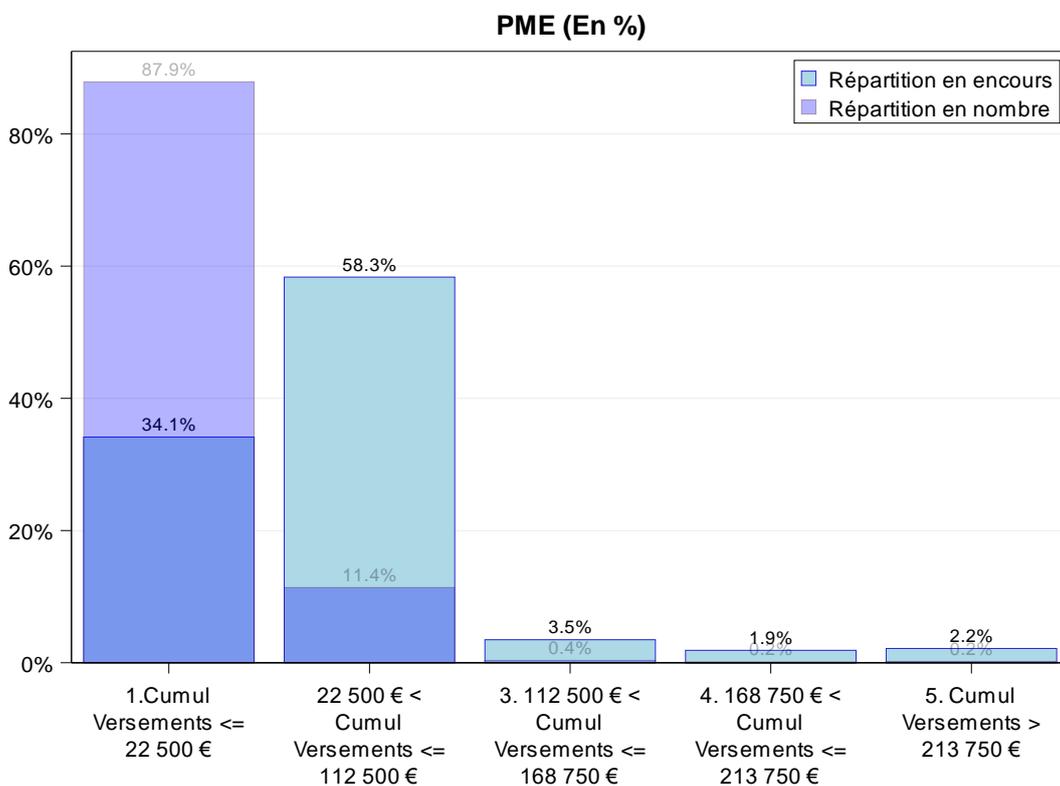
Versements et retraits espèces des PEA-PME



Ventilation par cumul des versements espèces PEA

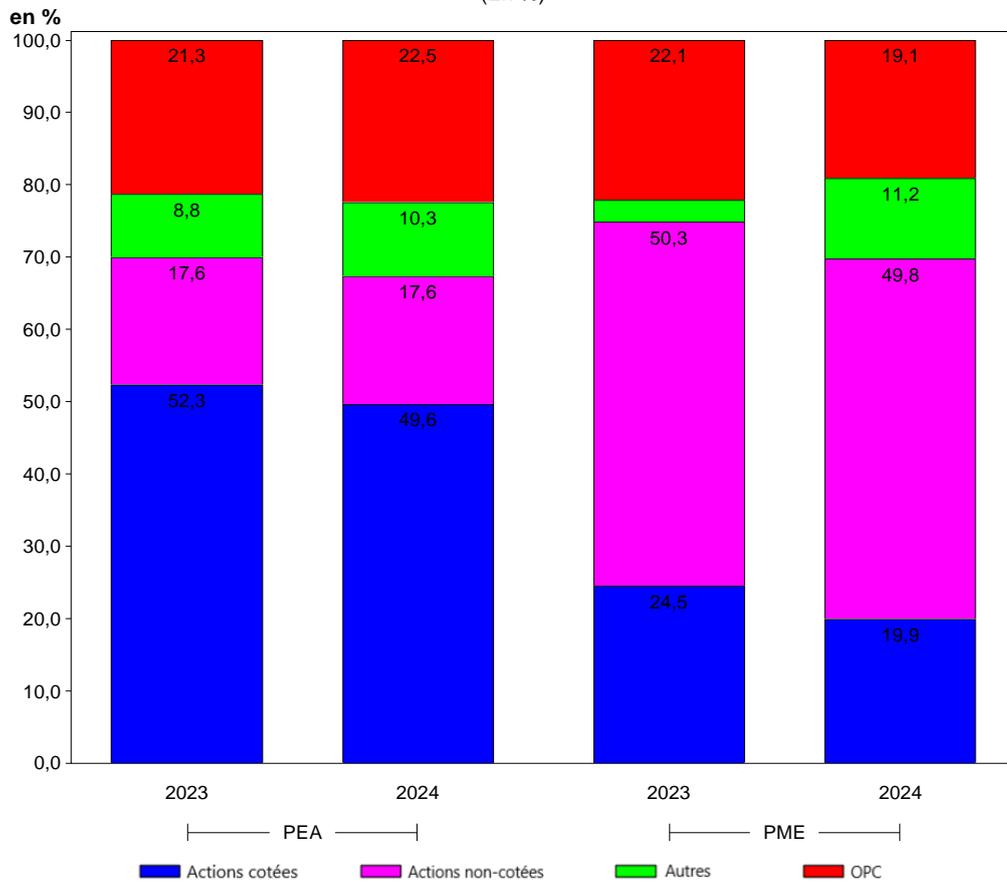


Ventilation par cumul des versements espèces PEA-PME



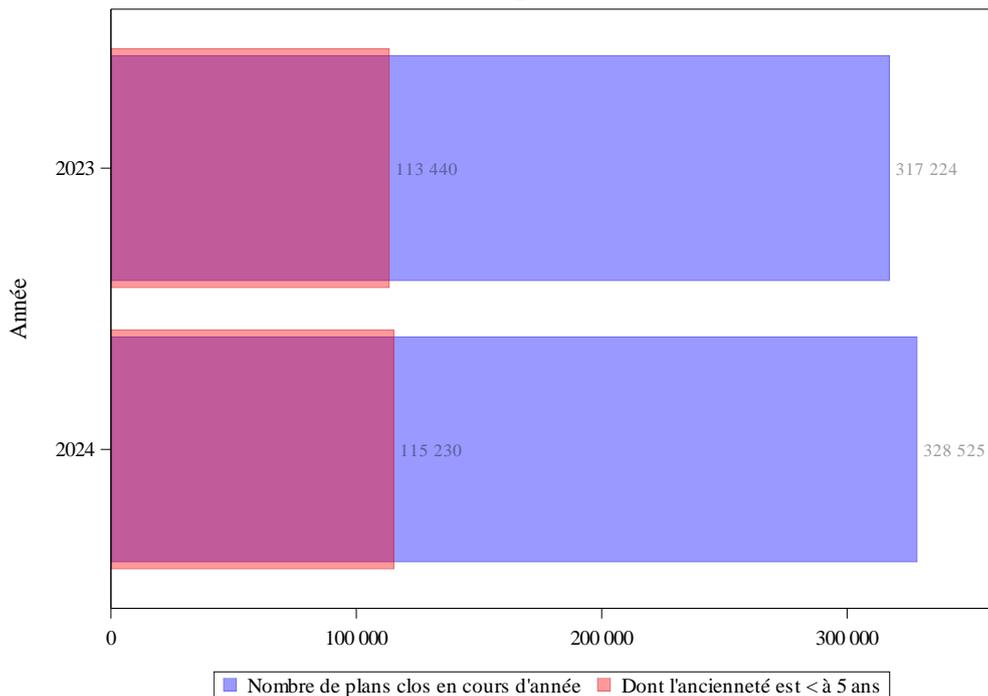
Encours des comptes titres par nature d'instrument

(En %)

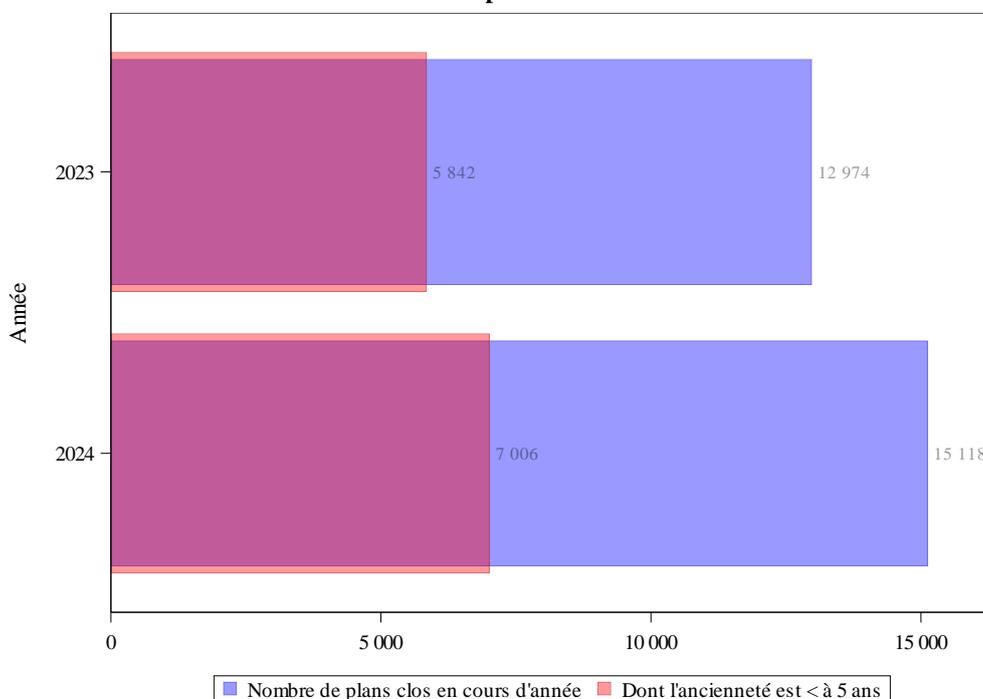


Nombre de plans clos

Nombre de compte clos PEA en unités



Nombre de compte clos PEA-PME en unités



Notes méthodologiques

Au titre de l'article D221-112 du Code Monétaire et financier, « la Banque de France collecte auprès des teneurs de compte-conservateurs, dans le cadre des dispositions de l'article L. 141-7, des informations statistiques relatives aux plans d'épargne en actions, définies par arrêté du ministre chargé de l'économie. Ces informations sont collectées pour l'année civile précédente avant la fin du mois de février de chaque année. Elles sont communiquées par la Banque de France au ministre chargé de l'économie avant la fin du mois d'avril de la même année. »

Les Plans en Épargne Actions sont composés d'un compte espèce et, le cas échéant, d'un compte titre sur lequel sont enregistrés les titres achetés dans le cadre du plan (article L221-30 du Code monétaire et financier). Dans les données présentées ici, les encours totaux et les encours par nature d'instrument se réfèrent seulement aux comptes titres.

Le plafond est actuellement fixé à 150 000 euros pour les PEA et 225 000 euros pour les PEA-PME.

Les OPC sont des organismes de placement collectif.

Les statistiques sur les PEA et PEA-PME sont établies à partir des résultats d'une enquête annuelle menée par la Banque de France auprès des teneurs de compte-titres.

Les 24 établissements retenus sur l'échantillon représentent 68,9 % des encours PEA gérés par les teneurs de compte-conservateurs français, et 78,8 % des encours PEA-PME.

Les chiffres présentés dans les tableaux de résultat de l'enquête ont été extrapolés sur la base de la représentativité de l'échantillon ayant répondu pour donner une situation représentative du nombre de comptes gérés et de l'encours détenu par l'ensemble des établissements gestionnaires de plan PEA et PEA-PME à partir des encours totaux et du nombre total de PEA et PEA-PME obtenu par la collecte relative aux statistiques sur les titres en détention de la Banque de France (collecte PROTIDE).

